



Magistère de Droit des Activités Économiques

UNIVERSITÉ PARIS 1 PANTHÉON-SORBONNE





Sommaire

1. Une formation d'excellence
2. Une filière sélective
3. Des enseignements de très haut niveau
4. Masters 2 et débouchés
5. Trois stages pour une formation professionnalisante
6. Réseaux et Association

1. Une formation d'excellence

PRÉSENTATION

Créé en 1987, le Magistère de Droit des Activités Economiques (MDAE) est un diplôme d'excellence qui forme simultanément au droit privé et au droit public des affaires. Il prépare aux carrières d'avocat d'affaires, de juriste d'entreprise, de fonctionnaire français et international, de cadre supérieur des entreprises publiques ou privées et de professeur de droit. Le rythme de travail est intensif puisque les étudiants suivent un nombre d'enseignements bien supérieur à celui exigé par le cursus classique. Une émulation importante a lieu entre ces très bons étudiants réunis dans la classe du Magistère.

Dispensée en trois ans, cette formation de haut niveau est ouverte aux étudiants titulaires d'une Licence 2 (L2) en droit, admis sur dossier (présentant des mentions assez bien au minimum), après un entretien avec un jury.

LES ÉTUDIANTS REÇOIVENT :

- › d'une part une formation approfondie en droit privé et droit public des affaires, en anglais juridique et en comptabilité
- › d'autre part, une formation pratique comportant chaque année un stage en France ou à l'étranger

Les enseignements sont assurés par des universitaires de l'Ecole de Droit de la Sorbonne (EDS) de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne et des praticiens de tout premier plan. La possibilité en deuxième année de choisir jusqu'à trois options permet aux étudiants de découvrir des disciplines telles que : le droit de l'environnement, le droit du travail, le droit pénal, le droit de l'urbanisme, etc. La dernière année s'effectue pour l'essentiel dans le cadre d'un master 2 (M2) de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS) choisi par l'étudiant.

De nombreux étudiants du MDAE décident de faire une thèse, ou de poursuivre leurs études en LLM dans les meilleures Law school américaines et anglaises (Harvard Law School, Columbia Law School, Berkeley Law School, Cornell Law School, London School of Economics, King's College London, UCL...) ou dans une école de commerce française (ESSEC, ESCP...).

Les étudiants du MDAE sont dynamiques : ils organisent chaque année un colloque, un week-end d'intégration et participent activement au forum juridique annuel de la Direction Partenariat Entreprise et Insertion Professionnelle (DPEIP) de l'Université Paris 1 où ils rencontrent les grands cabinets d'avocats.

UNE DOUBLE FORMATION

Le succès aux examens des trois années du cursus confère le diplôme de Magistère de Droit des Activités Économiques :

- › l'obtention de la première année confère le diplôme de Licence (L3) en droit
- › l'obtention de la deuxième année confère le diplôme de master 1 (M1) en droit
- › la troisième année s'effectue dans le cadre d'un master 2 (M2) recherche ou professionnel de l'EDS. En plus du master 2, les étudiants suivent deux enseignements propres au Magistère. A l'issue de cette troisième année, les étudiants admis obtiennent, outre le master 2 choisi, le diplôme du Magistère.

UNE DIRECTION PRESTIGIEUSE

Le MDAE est dirigé collégalement par

- › Monsieur Bertrand FAGES, Professeur agrégé des Universités
- › Madame Sophie NICINSKI, Professeur agrégé des Universités
- › Madame Soraya MESSAI-BAHRI, Maître de conférences des Universités

TAXE D'APPRENTISSAGE

Le MDAE est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage (catégorie Cadres Supérieurs). Cette ressource est essentielle pour le MDAE. Merci de prendre contact avec le secrétariat pour toute information.

2. Une filière sélective



ADMISSION

Le Magistère de Droit des Activités Economiques de l'Ecole de Droit de la Sorbonne recrute chaque année 28 étudiants titulaires d'une Licence 2 (L2) en Droit. Ils sont issus des Universités de Droit parisiennes et de province mais peuvent être aussi issus de classes préparatoires ENS D1 (à condition d'être titulaires d'une Licence 2 (L2) en Droit). L'entrée n'est possible qu'en première année de Magistère (L3), aucune passerelle n'étant accordée pour un accès en seconde ou en troisième année.

UNE DOUBLE SÉLECTION

La sélection comporte deux étapes :

- › sélection des candidats sur dossier
- › entretien avec les Directeurs du Magistère pour les étudiants retenus sur dossier

CRITÈRES DE SÉLECTION

Pour être sélectionné pour l'entretien, il est conseillé d'avoir obtenu une mention assez bien, bien ou très bien au cours des deux premières années de droit.

Les étudiants retenus, après examen des dossiers, passent un entretien devant un jury composé des Directeurs du Magistère. Cet entretien prend la forme d'une discussion générale avec le jury, notamment sur des questions concernant la scolarité et les expériences professionnelles et extraprofessionnelles du candidat, en français comme en anglais ainsi que sur ses motivations.

3. Des enseignements de très haut niveau

I - PREMIÈRE ANNÉE DE MDAE (NIVEAU L3 EN DROIT)

A) PREMIER SEMESTRE

› Cours magistraux communs à la licence :

- Régime des obligations + TD Magistère
- Droit des sociétés + TD Magistère
- Droit administratif des biens + TD Magistère
- Droit public des affaires + TD Magistère
- Relations individuelles du travail
- Droit international public
- Droit du commerce international

› Cours spécifiques au Magistère :

- Histoire de la pensée économique
- Techniques contractuelles
- Anglais juridique

► **Bonus :** activité culturelle / sport / langues

B) DEUXIÈME SEMESTRE

› Cours magistraux communs à la licence :

- Contrats spéciaux + TD Magistère
- Droit des sociétés + TD Magistère
- Libertés fondamentales
- Droit judiciaire privé ou contentieux administratif
- Relations collectives du travail

› Cours spécifiques au Magistère :

- Responsabilité internationale
- Autorités administratives indépendantes
- Droit des obligations administratives + TD Magistère
- Anglais juridique
- Comptabilité

► **Bonus :** activité culturelle / sport / langues

II - DEUXIÈME ANNÉE DE MDAE (NIVEAU M1 EN DROIT)

A) PREMIER SEMESTRE

› Cours magistraux communs aux M1 :

- Droit fiscal des affaires + TD Magistère
- Droit bancaire + TD Magistère
- Droit boursier
- Droit international privé
- Options : droit pénal des affaires, régimes matrimoniaux, propriété industrielle...

› Cours spécifiques au Magistère :

- Analyse financière
- Droit des marchés publics + TD Magistère
- Règlement des différends privés
- Règlement des différends publics
- Anglais juridique

► **Bonus :** activité culturelle / sport / langues

B) DEUXIÈME SEMESTRE

› Cours magistraux communs aux M1 :

- Au choix : droit fiscal des affaires + TD Magistère ou droit des sûretés + TD Magistère
- Droit des entreprises en difficulté + TD Magistère
- Arbitrage
- Options : procédures civiles d'exécution, successions, droit international privé...

› Cours spécifiques au Magistère :

- Droit communautaire des affaires
- Secteur public et régulation + TD Magistère
- Droit comparé des obligations
- Anglais juridique

► **Bonus :** activité culturelle / sport / langues



III - TROISIÈME ANNÉE DE MDAE (NIVEAU M2 RECHERCHE OU M2 PROFESSIONNEL EN DROIT)

PREMIER ET DEUXIÈME SEMESTRE

› Un master 2 recherche ou professionnel :

- Les étudiants s'inscrivent dans un M2 recherche ou professionnel de l'Ecole de Droit de la Sorbonne, orienté vers le droit des activités économiques.
- Sous certaines conditions, une partie des enseignements peut être suivie dans une université étrangère. Des étudiants partent régulièrement en échange, dans le cadre de leur M2, pour l'université Columbia à New York aux Etats-Unis.

› Cours spécifiques au Magistère :

- Théorie générale du droit
- Droit approfondi des activités économiques

4. Masters 2 et débouchés

LE MAGISTÈRE ET LES MASTERS 2

Etre en MDAE ne donne pas un droit systématique à l'admission dans un Master 2 (M2) de l'EDS. Chaque étudiant doit respecter la procédure de droit commun pour postuler en M2. Mais en général, les étudiants du MDAE sont au niveau des exigences requises.

Les étudiants du MDAE ont la possibilité de postuler à tous les M2 de l'EDS. Cette opportunité est exceptionnelle et constitue une différence fondamentale avec les autres Magistères/DJCE. Le Magistère dispense en effet une formation approfondie en droit privé, droit public et droit international, orientée vers le droit des affaires ainsi qu'en anglais juridique et comptabilité. À titre d'exemples, les étudiants du Magistère ont été admis dans divers M2 :

- › M2 Droit public des affaires
- › M2 Droit des affaires et fiscalité
- › M2 Droit privé général
- › M2 Droit des affaires
- › M2 Droit bancaire et financier
- › M2 Droit de l'environnement

LE MAGISTÈRE DE DROIT DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : UN DIPLÔME PRESTIGIEUX

Le Magistère de Droit des activités économiques est une formation de très haut niveau aux débouchés nombreux et porteurs d'avenir. L'originalité de la formation consistant à associer droit privé, droit public et droit international des affaires est très appréciée par les recruteurs.

Un bon juriste doit pouvoir identifier rapidement toutes les questions posées par une opération. Les étudiants du MDAE excellent en la matière. Un bon juriste doit également comprendre les problèmes économiques et financiers. Les étudiants du MDAE ont suivi un enseignement d'histoire de la pensée économique, de comptabilité, d'analyse financière et d'ingénierie financière. Ils sont particulièrement sensibilisés sur ces questions. Enfin un bon juriste doit savoir communiquer et rédiger en anglais. Les étudiants du MDAE reçoivent une excellente formation en anglais juridique assurée par deux professeurs d'origine anglo-saxonne.

La qualité des « Magistériens » de l'EDS est la réactivité acquise par un rythme de travail dense et soutenu au cours des trois années.

Une cérémonie officielle de remise des diplômes a lieu chaque année en présence des familles, des enseignants et des personnalités qui soutiennent la formation (parrains de promotion, partenaires, etc.).

CARRIÈRE DES DIPLÔMÉS

Les diplômés du Magistère construisent de très belles carrières. De nombreux anciens étudiants du magistère sont devenus des :

- › avocats d'affaires
- › professeurs agrégés des facultés de droit et maîtres de conférences des Universités
- › juristes d'entreprises
- › banquiers d'affaires
- › magistrats
- › fonctionnaires français et internationaux

5. Trois stages pour une formation professionnalisante



Les étudiants du MDAE sont tenus d'effectuer un stage obligatoire à l'issue de chaque année L3, M1 et M2. La recherche est laissée à la discrétion de l'étudiant. Le choix est soumis au directeur chargé des stages. Un stage donne lieu à la signature d'une convention entre le Magistère, le maître de stage et l'étudiant. Un rapport doit être rédigé à la fin du stage, la note étant obligatoire pour la validation de l'année.

Le but de ces stages est de compléter la formation théorique dispensée à l'université, par une approche pratique du monde juridique. Outre la découverte d'un environnement professionnel, le stage permet à l'étudiant de se constituer un début de carnet d'adresses, de s'insérer dans une équipe et souvent de révéler un choix de carrière.

À l'issue des trois années du MDAE, l'étudiant aura effectué un stage en administration, un stage en juridiction et un stage en cabinet ou en entreprise.

PREMIÈRE ANNÉE

En première année (L3), le stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum, s'effectue dans une administration ou un organisme assimilé, en France ou à l'étranger.

Les administrations ayant accueilli des étudiants du Magistère sont notamment : un certain nombre de ministères tel que le ministère de l'économie et des finances, l'ONU à New York et à Genève, les ambassades de France à l'étranger, les ambassades étrangères en France, la chambre de commerce et d'industrie de Paris, les municipalités, le Sénat, Human watch right à Washington, les autorités administratives indépendantes...

DEUXIÈME ANNÉE

En deuxième année (M1), le stage obligatoire d'une durée d'un mois minimum est accompli dans une juridiction, de l'ordre judiciaire ou administratif, ou assimilé, en France ou à l'étranger. Des stages ont déjà été effectués à la Cour des Comptes, à la Cour de Cassation, au Conseil d'Etat, au Tribunal de Commerce de Paris, à la commission nationale informatique et libertés, à l'Autorité de la concurrence...

TROISIÈME ANNÉE

En troisième année (M2), le stage obligatoire d'une durée de deux mois minimum est effectué en entreprise ou dans un cabinet d'avocat, en France ou à l'étranger.

Le MDAE valide sous certaines conditions le stage obligatoire effectué dans le cadre du M2 professionnel.

6. Réseaux et Association

ASSOCIATION DU MAGISTÈRE

L'Association des Etudiants du Magistère de Droit des Activités Economiques (AEMDAE) rythme et organise la vie universitaire et extra-universitaire de cette formation.

Quatre étudiants par promotion sont élus. Un vote de l'ensemble des magistériens qui a lieu au début de chaque année universitaire permet de déterminer le président, le vice-président, le secrétaire général et le trésorier parmi les membres élus de chaque promotion.

A l'origine de nombreux projets qui se sont, pour la plupart, déjà concrétisés, l'association s'efforce de créer à la fois un lien durable d'une part entre les étudiants présents et d'autre part entre ceux-ci et les anciens étudiants qui ont rejoint le monde professionnel.

Ainsi, l'association est en charge de développer le réseau des partenaires du Magistère. A ce jour, un partenariat professionnel privilégié a été conclu avec d'importants cabinets d'avocats sur la place parisienne et mondiale. Le Magistère peut, grâce à ces conventions, assister à de nombreuses réunions et colloques et, réciproquement, en organiser avec ses partenaires. Les étudiants du Magistère disposent également de conditions avantageuses auprès d'une banque associée.

Soucieux d'un esprit de cohésion entre les étudiants, l'association organise divers événements festifs. Un week-end d'intégration annuel permet à la nouvelle promotion d'être pleinement intégrée dans une ambiance conviviale. Des soirées réunissant l'ensemble du Magistère ponctuent l'année et s'additionnent aux cocktails de fin de semestre. Enfin, le MDAE est engagé dans une compétition sportive (Magisterium) réunissant divers magistéres à travers toute la France. L'intégration pleine et entière des étudiants au sein de leur formation constitue l'un des nombreux atouts du MDAE.

RÉSEAU DES ANCIENS

Le MDAE dispose d'un dynamique réseau d'anciens. Ainsi, divers événements contribuent à nouer des liens importants entre les anciens et les actuels étudiants du MDAE.

Au prestigieux Gala organisé à l'occasion des vingt-cinq ans de la formation, s'ajoutent de nombreuses rencontres dans le cadre de « Magisterwork »,

qui permettent aux étudiants d'échanger avec les magistériens ayant déjà intégré le monde professionnel. L'annuaire, édité annuellement, permet également de les contacter à la suite d'une première prise de contact.

Les anciens ont aussi toute leur place au sein de l'association, à travers des réunions régulières, notamment pour faire part de leurs expériences et de leurs relations extra-universitaires.

PARRAINAGE

Depuis plusieurs années, chaque promotion est encouragée à choisir un parrain ou une marraine afin de la représenter. Ces parrains ou marraines sont autant de personnalités de renom dans le monde du droit.

A titre d'exemple, la promotion 23 a pour parrain M. Jacques Pickering. M. Yves Wehrlé est également le parrain de la promotion 24. De même, la promotion 25 a pour parrain M. Robert Badinter et la promotion 26 a pour marraine Me Béatrice Delmas-Linel.



ILS NOUS FONT CONFIANCE

CLIFFORD
CHANCE

LATHAM & WATKINS

Linklaters



CONTACT

Adresse du secrétariat :

Magistère de Droit Des Activités
Économiques, Bureau 100,
12, place du Panthéon - 75231 Paris cedex 05

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Du lundi au vendredi: 9h30-12h30 et 14h00-16h00

Tel : 01 44 07 79 82 **Fax:** 01.44.07.77.21

Email : mdae@univ-paris1.fr

Site internet :

<http://mdae.univ-paris1.fr>

